Hippocampe Club Calvados
Siège social : Stade Nautique Caen
Adresse (Président) : Monsieur Marcel Tisserand
10 allée du Rêve 14780 Lion-sur-mer (Tél. 02.31.96.07.39)

Association loi 1901 créé en 1988 et affilié à la Fédération d'Etudes et de Sports Sous-Marins (FFESSM, n° 22140075), l'Hippocampe Club Calvados a pour vocation le développement de la pratique de la plongée sous-marine. Fort d'une cinquantaine de membres et doté d'une structure d'encadrement et de matériel, le Club propose initiation (baptême et niveau 1), perfectionnement (niveau 2 et plus), plongée loisir et chasse. Le club est agréé Jeunesse et Sport (n° 1491005).

Le bureau comporte six membres : Président, Marcel Tisserand, Vice-Président, Franck Deschamps, secrétaire, Gilles Orhant, trésorière, Florence Bertiau, responsables matériel, Jean-Jacques Clabeaut et Fabrice Monnet.

Le siège de l'association est le stade nautique de Caen, avenue Albert Sorel, où ont lieu formations et entraînements d'hiver (septembre à mai). Les plongées en mer débutent à Pâques et se déroulent à partir de Lion-sur-mer où le Club possède une base avancée ou sur d'autres sites.

COTISATIONS POUR L'ANNEE 2009/10

(le Club accepte les coupons sports et les chèques vacances)

Plongée adulte (à partir de 16 ans).....**120 Euros (65 pour les encadrants)**
Plongée cadet (14 et 15 ans).....**90 Euros**
Plongée enfant (- 14 ans).....**60 Euros** (enfant de plongeur adhérent au club)
Nage (piscine uniquement)**.....75 Euros**
➔ **Dossier à rendre avant la date de l'AG (octobre) pour les anciens adhérents**
➔ **Dossier à rendre 8 jours après la 1ère séance de piscine pour les nouveaux adhérents**

PIECES A FOURNIR AU CLUB

1) certificat médical . **Utiliser le formulaire de la fédération** Télécharger le certificat médical FFESSM (garder l'original dans le carnet de plongées) :
➔ pour la nage, un certificat du médecin de famille suffit.
➔ dans les autres cas (dont ENFANT) **certificat obligatoire d'un médecin du sport**, d'un médecin fédéral ou du Service Médecine des sports du CHU (tél. 02 31 06 45 33, Hôpital Côte de Nacre - parking ouest).
2) une photo d'identité
3) cotisation annuelle (chèque de préférence)
4) assurance complémentaire éventuelle (cf. licence) et autorisation parentale pour les mineurs
5) photocopie sur une feuille A4 : licence 2008-09 + certificat médical + diplômes

LA COTISATION PLONGEE AU CLUB HIPPOCAMPE DONNE DROIT A :

- l'accès à la piscine pendant les activités du Club et encadrement par au moins un initiateur de plongée.
- une formation assurée par un encadrant diplômé par la FFESSM.
- la participation gratuite aux différentes activités : nage avec palmes, exercices techniques, matériel.
- l'utilisation du matériel mis à disposition par le Club lors des séances ou des sorties en mer ou en lac.

RESTENT A VOTRE CHARGE :

Le tarif de la plongée est fixé à 10 Euros (gratuit pour encadrant, 15 pour non adhérent). Restent l'achat de votre équipement personnel et les suppléments inhérents aux sorties : transport, hébergement, restauration, stages, carnet de plongée et livret pédagogique, fournitures fédérales, documentations…

HORAIRES ET LIEU DES SCEANCES

STADE NAUTIQUE Av. Albert Sorel CAEN

Tous les Vendredis de 20 h à 22 h et le dimanche de 9h à 11h

HIPPOCAMPE CLUB

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

M Mme Mlle : …… Prénom : …….

Date naissance : …….. Lieu : …… Dép : …… **PHOTO**

Adresse: ……..

Code Postal : …….. Ville : …….

Tél. Domicile :…….. Tél. Travail : …….. E.mail : …….

Première adhésion au club ? OUI ❑ NON ❑

CHOIX DE LA LICENCE

Plongée adulte ❑ *Plongée cadet* ❑ *Plongée enfant* ❑ *Nage* ❑ *Ass. Compl.* ❑

Renseignements complémentaires

BREVET LIEU DE DELIVRANCE NUMERO DATE CLUB

Niveau 1, BE ……

Niveau 2, ……

Niveau 3, auto ……

Niveau 4, ……

Initiateur ……

M F 1 ……

M F 2 ……

Secourisme ……

Autre ……

Brevet(s) envisagé(s): ……

Permis Mer : CARTE MER COTIER HAUTURIER

Numéro : Date : Lieu :

Permis E : OUI /NON – Véhicule avec attelage : OUI /NON – Embarcation : OUI /NON

Etes-vous TIV ? OUI /NON – Numéro :

Possédez-vous le CRR ? OUI /NON – Numéro :

Rappel : pour les moins de 18 ans, établir une autorisation parentale (demandez le formulaire au secrétaire).